Points. De la Polynésie française
conjoncture
09 EMPLOI
Juillet 2013

EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR MARCHAND

L'emploi salarié marchand est en diminution en juillet 2013.

Sur un an, la baisse de l'emploi (- 1,2 %) est moins importante que celle observée en moyenne sur les cinq dernières années (- 2,6 %). L'emploi diminue dans l'hôtellerie-restauration et l'industrie, se stabilise dans le commerce et les autres services, mais progresse en juillet dans la construction.

ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DE L'INDICE EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

Industrie, construction, commerce, hôtellerie-restauration et autres services
Indice 100 = janvier 2000

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)
Pour les trois derniers mois, les indices sont des estimations.

Sources : CPS – ISPF

ISPF
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉVOLUTION DES INDICES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

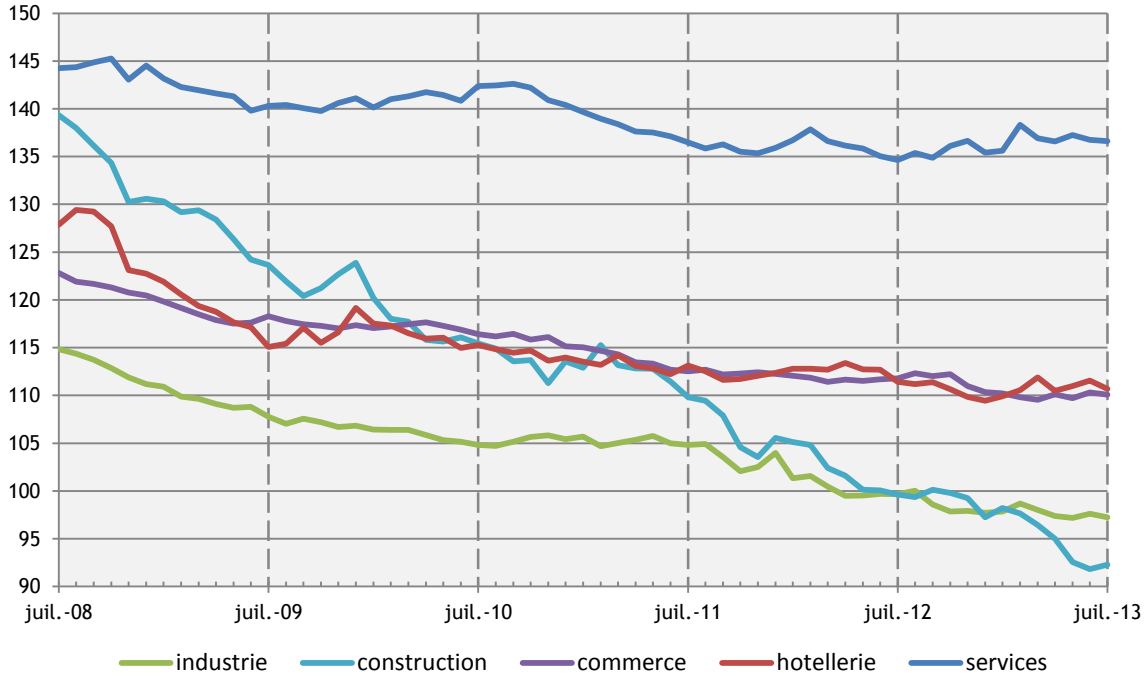

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)
Pour les trois derniers mois, les indices sont des estimations.

Sources : CPS - ISPF

VARIATIONS OBSERVÉES EN JUILLET 2013

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie - restauration	Autres services
Du dernier mois	-0,3%	-0,4%	0,5%	-0,2%	-0,8%	-0,1%
Des trois derniers mois	-0,3%	-0,2%	-2,8%	-0,1%	0,2%	0,0%
Des 12 derniers mois	-1,2%	-2,4%	-7,4%	-1,5%	-0,7%	1,5%

INDICATEURS DE QUALITÉ

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie - restauration	Autres services
mai 2013	99,1%	99,7%	97,7%	99,3%	99,9%	98,9%
juin 2013	98,4%	99,2%	96,4%	98,6%	99,4%	98,1%
juillet 2013	96,3%	98,5%	93,2%	96,9%	98,0%	95,2%

L'indicateur de qualité présenté dans le tableau ci-dessus permet de juger, en termes d'emplois, la proportion d'entreprises ayant déclaré leur main d'oeuvre à la date de cette publication. Pour un secteur donné, plus l'indicateur de qualité est proche de 100 %, plus la proportion d'effectif salarié à estimer par l'ISPF est faible et donc plus l'indice mensuel est fiable.

INDICES CVS SELON LES SECTEURS

base 100 = janvier 2000

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie - restauration	Autres services
juillet 2012	115,2	99,7	99,6	111,8	111,4	134,6
août 2012	115,5	100,0	99,4	112,3	111,2	135,4
septembre 2012	115,3	98,6	100,1	112,0	111,4	134,9
octobre 2012	115,3	97,9	99,8	112,2	110,6	136,1
novembre 2012	115,2	97,9	99,2	111,0	109,9	136,7
décembre 2012	114,0	97,7	97,2	110,3	109,4	135,4
janvier 2013	114,4	97,8	98,2	110,2	109,9	135,6
février 2013	115,3	98,7	97,7	109,8	110,5	138,3
mars 2013	114,7	98,0	96,5	109,5	111,9	136,9
avril 2013	114,3	97,4	95,0	110,1	110,5	136,6
mai 2013	114,1	97,2	92,5	109,7	111,0	137,3
juin 2013	114,2	97,6	91,8	110,3	111,5	136,7
juillet 2013	113,9	97,2	92,3	110,1	110,7	136,6

Données Corrigées des Variations Saisonnières (CVS)

Sources : CPS - ISPF

DÉFINITIONS

Emplois salariés
Un emploi salarié correspond à un poste de travail.

Secteur marchand
Ensemble des secteurs d'activités considérés comme marchands : industrie, construction, commerce, hôtellerie - restauration et services. Sont exclus l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques.

Autres services marchands
Secteurs correspondant aux transports et entreposage, communications, activités financières, immobilier, locations et services aux entreprises.

Correction des variations saisonnières (CVS)
L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière.

La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).
Ainsi, par exemple, l'indice désaisonnalisé atténue les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche à la veille de Noël et de mise à pied ensuite dans le secteur d'activité du commerce.

MÉTHODE

L'ISPF réalise des séries statistiques sur l'emploi salarié dans le secteur marchand. Ces séries sont indicées et corrigées des variations saisonnières en base 100 pour janvier 2000.

Ces séries reflètent l'évolution de l'emploi salarié pour les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services.

En décembre 2012, l'emploi salarié de ces secteurs marchands représente 63 % de l'emploi salarié total déclaré. Les secteurs non marchands sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (fortes dominances de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

L'emploi salarié dans les secteurs marchands provient de l'exploitation avancée des déclarations mensuelles de main d'oeuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale.

Pour la dernière année, les résultats sont redressés à partir de l'historique des retards de déclarations constatées auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale. Pour les trois derniers mois, les résultats sont estimés à partir des évolutions de l'emploi salarié suivant les tailles et secteurs des employeurs déclarant leurs salariés à la Caisse de Prévoyance Sociale deux mois d'affilée.

REPRÉSENTATION EN SECTEURS DE L'EMPLOI SALARIÉ EN DÉCEMBRE 2012

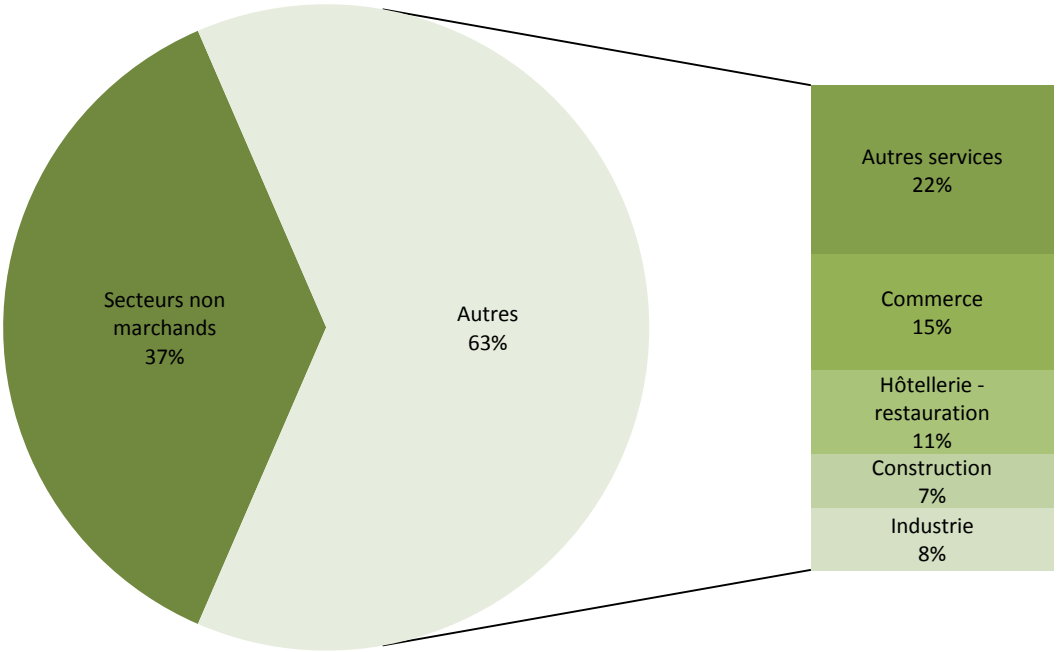

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 47 34 34 • Fax : 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Stéphan CHALLIER • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Charly BODET
Dépôt légal : Octobre 2013 • ISSN 2118-478X • © ISPF